

Montréal, le 20 juillet 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Guy Sarault  
Bissonnette Fortin Giroux  
490, Lavolette  
St-Jérôme

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2014  
Dossier de la Régie : R-3879-2014 - Phases 3 et 4**

---

Monsieur,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 20 juillet 2015 requérant un délai additionnel pour le dépôt de la preuve de l'ACIG dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accueille votre demande et attendra donc le dépôt de cette preuve au plus tard **le 21 juillet 2015 à 12 h.**

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml